



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guyane : cours d'eau, etangs et lacs

Question écrite n° 7854

Texte de la question

Mme Christiane Taubira-Delannon attire l'attention de M. le ministre de l'environnement sur les rumeurs concernant la construction d'un barrage hydro-electrique sur le fleuve Mana en Guyane. Ce projet souleve de legitimes inquietudes chez les Guyanais deja traumatises par la mise en service du barrage du Petit-Saut, dont les consequences sur les ecosystemes naturels et les populations humaines sont catastrophiques. Elle souhaiterait donc savoir si ces rumeurs sont fondees.

Texte de la réponse

Avant la decision prise pour le barrage de Petit-Saut, d'autres projets avaient ete etudies par Electricite de France sur l'Approuague, la Mana, le Maroni et l'Oyapock. Avec la mise en service du barrage de Petit-Saut les besoins en electricite de la Guyane sont satisfaits pour de nombreuses annees. La satisfaction des besoins supplementaires qui apparaitront ulterieurement devra etre etudiee en examinant toutes les possibilites d'y faire face en commençant par la mise en place d'une politique locale de maitrise de l'energie. Meme si Electricite de France a pu effectuer des investigations complementaires, la construction d'un nouveau barrage sur le fleuve Mana n'est donc pas a l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : [Mme Taubira-Delannon Christiane](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7854

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3995

Réponse publiée le : 17 janvier 1994, page 261